

**DEMANDE D'AIDE
PROGRAMME D'INITIATIVES POUR LA LUTTE
AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

ESPACE RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ					
Matricule		Demande			
IDENTIFICATION DU REQUÉRANT					
Nom			PROPRIÉTAIRE		
Adresse postale			LOCATAIRE		
N° de téléphone de jour		Autre numéro			
Courriel					
*** SI LE PROPRIÉTAIRE N'EST PAS LE SIGNATAIRE DE LA PRÉSENTE DEMANDE, UNE PROCURATION DU PROPRIÉTAIRE EST OBLIGATOIRE. ***					
INFORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ					
Adresse de la propriété concernée		Résidentiel	Commercial		
DÉTAILS SUR LA DEMANDE					
Indiquez les éléments contenus dans votre demande.	Sujet	Item	Date d'achat	Valeur éligible (\$)*	
	Zéro déchet				
	Valorisation des résidus organiques				
	Amélioration de la qualité de l'air				
	Réduction de l'utilisation de l'eau potable				
					* Montant avant taxes
	Je déclare avoir fait une demande de subvention dans l'année en cours.				
	Les articles ou équipements écoresponsables sont neufs.				
	Les articles ou équipements écoresponsables sont approuvés par un organisme de normalisation reconnu.				
	DOCUMENTS EXIGÉS				
1. Photocopie lisible de(s) facture(s) d'acquisition et/ou d'installation de l'article ou de l'équipement		3. Photographie de l'équipement écoresponsable (signée et datée)			
2. Preuve de résidence (carte citoyenne)		4. Pièce d'identité avec photo			
DÉCLARATION					
Je, _____, soussigné(e), déclare être propriétaire ou locataire en titre de l'immeuble identifié ci-haut, ou son représentant dûment mandaté par procuration, et je demande à bénéficier du Programme d'initiatives pour la lutte aux changements climatiques. À cette fin, je fournirai à la Municipalité tous les renseignements et les documents nécessaires au traitement de cette demande de subvention.					
Je suis informé(e) des conditions et exigences du programme et je m'engage à les respecter.					
Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents annexés sont véridiques et complets.					
SIGNATURE			DATE		
NOTES	Cette demande ne fait pas office d'admissibilité au programme. Si tout est conforme aux critères établis par le programme, l'aide financière suivra la procédure établie par le règlement applicable.				
	Une ou des inspections pourront être effectuées par l'officier municipal.				
	Les informations ou documents manquants peuvent engendrer des délais supplémentaires pour le traitement de la demande.				
	Une fois complétée, la demande doit être présentée au conseil municipal. Un suivi sera effectué le mois suivant la demande.				